

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04483

Numéro SIREN : 803 887 389

Nom ou dénomination : A.R RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/036903

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 17/06/2021

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	1 936	1 936			1 144	1,73
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	1 936	1 936			1 144	1,73
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	39 000		39 000	47,99	17 000	25,66
Autres créances	1 148		1 148	1,41	6 463	9,75
Valeurs mobilières de placement	60		60	0,07	60	0,09
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	41 056		41 056	50,52	41 587	62,77
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	81 264		81 264	100,00	65 110	98,27
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	83 200	1 936	81 264	100,00	66 254	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	1,23	1 000	1,51
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,12	100	0,15
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	43 597	53,65	69 747	105,27
Résultat de l'exercice	15 074	18,55	-15 146	-22,85
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	59 771	73,55	55 701	84,07
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 755	2,16	1 591	2,40
Autres dettes	19 739	24,29	8 961	13,53
Produits constatés d'avance				
DETTES	21 493	26,45	10 553	15,93
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	81 264	100,00	66 254	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue services				198 820		100,00		158 730		100,00		40 090		25,26	
Chiffres d'Affaires Nets				198 820		100,00		158 730		100,00		40 090		25,26	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues				5 000		2,51						5 000		N/S	
Autres produits				162		0,08		1		0,00		161		N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				203 982		102,60		158 731		100,00		45 251		28,51	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements				577		0,29		524		0,33		53		10,11	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				97 590		49,08		88 078		55,49		9 512		10,80	
Impôts, taxes et versements assimilés				2 163		1,09		1 696		1,07		467		27,54	
Rémunérations du personnel				59 397		29,87		55 564		35,01		3 833		6,90	
Charges sociales				26 158		13,16		24 859		15,66		1 299		5,23	
Dotations aux amortissements				1 144		0,58		151		0,10		993		657,62	
Dotations aux provisions															
Autres charges				7		0,00		3 084		1,94		-3 077		-99,76	
Total des charges d'exploitation				187 034		94,07		173 957		109,59		13 077		7,52	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				16 948		8,52		-15 226		-9,58		32 174		211,31	
Produits financiers				0		0,00		0		0,00					
Produits exceptionnels				39		0,02		569		0,36		-530		-93,14	
Charges financières															
Charges exceptionnelles				135		0,07		490		0,31		-355		-72,44	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				16 852		8,48		-15 146		-9,53		31 998		211,26	
Participation des salariés															
Impôts sur les bénéfices				1 778		0,89						1 778		N/S	
Total des Produits				204 021		102,62		159 301		100,36		44 720		28,07	
Total des Charges				188 947		95,03		174 447		109,90		14 500		8,31	
RÉSULTAT NET				15 074		7,58		-15 146		-9,53		30 220		199,52	
Bénéfice								Perte							
Dont Crédit-bail mobilier								2 430		1,53		-2 430		-100,00	
Dont Crédit-bail immobilier															

BILAN SIMPLIFIÉ

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/06/2021

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	1 936	1 936			1 144	1,73
218200 Matériel de transport	1 295		1 295	1,59	1 295	1,95
218300 Matériel de bureau et informatique	641		641	0,79	641	0,97
281820 AMORT MAT TRANSPORTS		1 295	-1 295	-1,58	-151	-0,22
281830 AMORT MAT BUREAU ET INFO		641	-641	-0,78	-641	-0,96
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	1 936	1 936			1 144	1,73
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	39 000		39 000	47,99	17 000	25,66
411000 Clients divers	39 000		39 000	47,99	17 000	25,66
Autres créances	1 148		1 148	1,41	6 463	9,75
445665 TVA DEDUCTIBLE A 20%	653		653	0,80	336	0,51
445670 Crédit de tva à reporter	291		291	0,36	1 393	2,10
445864 Tva en attente deductible 19.6%	200		200	0,25	180	0,27
467140 DEPENSES AMMOUR	4		4	0,00	4 554	6,87
Valeurs mobilières de placement	60		60	0,07	60	0,09
503000 Actions	60		60	0,07	60	0,09
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	41 056		41 056	50,52	41 587	62,77
512000 Banque	41 056		41 056	50,52	41 587	62,77
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	81 264		81 264	100,00	65 110	98,27
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	83 200	1 936	81 264	100,00	66 254	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	1,23	1 000	1,51
101000 Capital	1 000	1,23	1 000	1,51
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,12	100	0,15
106100 Réserve légale	100	0,12	100	0,15
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	43 597	53,65	69 747	105,27
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	43 597	53,65	69 747	105,27
Résultat de l'exercice	15 074	18,55	-15 146	-22,85
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	59 771	73,55	55 701	84,07
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 755	2,16	1 591	2,40
401000 Fournisseurs divers	555	0,68	461	0,70
408100 Fournisseurs	1 200	1,48	1 130	1,71
Autres dettes	19 739	24,29	8 961	13,53
421000 Personnel : rémunérations dues	5 082	6,25	2 687	4,06
431000 Sécurité sociale	4 244	5,22	1 451	2,19
437300 PRO BTP	5 903	7,26	2 345	3,54
437500 CAISSE DE CONGES PAYES BTP	1 046	1,29	792	1,20
438600 Autres charges à payer	1 644	2,02	1 644	2,48
444000 Etat impôt sur les bénéfices	1 778	2,19		
455110 C/C AMMOUR	42	0,05	42	0,06
Produits constatés d'avance				
DETTES	21 493	26,45	10 553	15,93
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	81 264	100,00	66 254	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/06/2021

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services		198 820	100,00	158 730	100,00	40 090		25,26	
706100 PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQUE		192 600	96,87	156 580	98,65	36 020		23,00	
706200 PRESTATIONS SERVICES A 20%		6 220	3,13	2 150	1,35	4 070		189,30	
Chiffres d'Affaires Nets		198 820	100,00	158 730	100,00	40 090		25,26	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues		5 000	2,51			5 000		N/S	
740100 FONDS SOLIDARITE COVID 19		3 000	1,51			3 000		N/S	
740200 METROPOLE LYON AIDE		2 000	1,01			2 000		N/S	
Autres produits		162	0,08	1	0,00	161		N/S	
758000 Produits divers gestion courante		5	0,00	1	0,00	4		400,00	
791400 ACTIVITE PARTIEL		157	0,08			157		N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		203 982	102,60	158 731	100,00	45 251		28,51	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements		577	0,29	524	0,33	53		10,11	
602200 Fournitures consommables		577	0,29	524	0,33	53		10,11	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes		97 590	49,08	88 078	55,49	9 512		10,80	
606200 GAZOIL		4 527	2,28	6 224	3,92	-1 697		-27,26	
606300 Fournit. entretien & petit equip.		5 109	2,57	4 353	2,74	756		17,37	
606400 Fournitures administratives		160	0,08			160		N/S	
611000 Sous-traitance generale		72 371	36,40	58 181	36,65	14 190		24,39	
612200 Credit-bail mobilier				2 430	1,53	-2 430		-100,00	
613500 Locations mobilières		404	0,20			404		N/S	
615520 ENTRETIEN MAT TRANSPORTS		269	0,14	1 569	0,99	-1 300		-82,85	
616100 Multirisques		1 244	0,63	2 720	1,71	-1 476		-54,25	
616300 Assurance-transport		1 255	0,63	1 130	0,71	125		11,06	
616410 ASSURANCE PRET PROF		17	0,01	18	0,01	-1		-5,55	
622600 Honoraires		3 240	1,63	3 340	2,10	-100		-2,98	
622610 HONORAIRE SOCIAL		1 007	0,51	884	0,56	123		13,91	
622620 HORAIRE JURIDIQUE		400	0,20	400	0,25			0,00	
622700 Frais d'actes et de contentieux		47	0,02	111	0,07	-64		-57,65	
623400 Cadeaux a la clientele				64	0,04	-64		-100,00	
625100 Voyages et déplacements				56	0,04	-56		-100,00	
625110 PEAGE & PARKING		248	0,12	456	0,29	-208		-45,60	
625710 RESTO		5 644	2,84	5 001	3,15	643		12,86	
626000 Frais postaux et de télécomm.		107	0,05	122	0,08	-15		-12,29	
626100 TELEPHONE PORTABLE		1 060	0,53	674	0,42	386		57,27	
627000 Services bancaires et assim.		480	0,24	346	0,22	134		38,73	
Impôts, taxes et versements assimilés		2 163	1,09	1 696	1,07	467		27,54	
631200 Taxe d'apprentissage		300	0,15			300		N/S	
631300 Part. employ. a form. prof. cont.		897	0,45	736	0,46	161		21,88	
635110 COTIS. CFE		966	0,49	960	0,60	6		0,63	
Rémunérations du personnel		59 397	29,87	55 564	35,01	3 833		6,90	
641100 Salaires appointements		56 215	28,27	52 353	32,98	3 862		7,38	
641300 Primes et gratifications		3 181	1,60	3 211	2,02	-30		-0,92	
Charges sociales		26 158	13,16	24 859	15,66	1 299		5,23	
645100 Cotisations urssaf		13 237	6,66	11 739	7,40	1 498		12,76	
645200 Cotisations aux mutuelles		5 557	2,79	5 646	3,56	-89		-1,57	
645300 Cotisations aux caisses retr.		2 021	1,02	2 027	1,28	-6		-0,29	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/06/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
645500 COTIS CONGES PAYES BTP	5 342	2,69	5 447	3,43	-105	-1,92
Dotations aux amortissements	1 144	0,58	151	0,10	993	657,62
681120 Immobilisations corporelles	1 144	0,58	151	0,10	993	657,62
Dotations aux provisions						
Autres charges	7	0,00	3 084	1,94	-3 077	-99,76
654000 Pertes sur creances irrecouvab.			3 072	1,94	-3 072	-100,00
658000 Charges diverses gestion courante	7	0,00	12	0,01	-5	-41,66
Total des charges d'exploitation	187 034	94,07	173 957	109,59	13 077	7,52
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16 948	8,52	-15 226	-9,58	32 174	211,31
Produits financiers	0	0,00	0	0,00		
Produits exceptionnels	39	0,02	569	0,36	-530	-93,14
772000 Produits sur exercices antérieurs	39	0,02	569	0,36	-530	-93,14
Charges financières						
Charges exceptionnelles	135	0,07	490	0,31	-355	-72,44
671200 Penalités amendes fisc. & penales	135	0,07	490	0,31	-355	-72,44
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	16 852	8,48	-15 146	-9,53	31 998	211,26
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 778	0,89			1 778	N/S
695000 Impôts sur les bénéfices	1 778	0,89			1 778	N/S
Total des Produits	204 021	102,62	159 301	100,36	44 720	28,07
Total des Charges	188 947	95,03	174 447	109,90	14 500	8,31
RÉSULTAT NET	15 074	7,58	-15 146	-9,53	30 220	199,52
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier			2 430	1,53	-2 430	-100,00
612200 Credit-bail mobilier			2 430	1,53	-2 430	-100,00
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 17/06/2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 81 264,06 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 15 073,63 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/04/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.1.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 936

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 936			1 936
Immobilisations financières				
TOTAL	1 936			1 936

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 936

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	792	1 144		1 936
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	792	1 144		1 936

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	1 295	1 295	0	1 ans
Materiel de bureau et informatique	641	641	0	Non amortiss.
TOTAL	1 936	1 936	0	

3.2 - Etat des créances = 40 148

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	40 148	40 148	
TOTAL	40 148	40 148	

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 17/06/2021

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 21 493

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	42	42		
Fournisseurs	1 755	1 755		
Dettes fiscales & sociales	19 696	19 696		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	21 493	21 493		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 844

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 200
Dettes fiscales & sociales	1 644
Autres dettes	
TOTAL	2 844

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 198 820**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	198 820	100,00 %
TOTAL	198 820	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 778

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	16 948	1 754	15 194
Résultat financier	0		0
Résultat exceptionnel	-96		-96
Participation des salariés			
TOTAL	16 852	1 778	15 074

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers	1	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	2	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 2 844

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 200
Fournisseurs(408100)	1 200
Dettes fiscales et sociales :	1 644
Autres charges a payer(438600)	1 644
TOTAL	2 844

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en EUROS

Edité le 17/06/2021

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	192 600	158 730	243 350	186 360	182 850
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	11 619	-14 995	38 775	25 834	32 056
c) Impôt sur les bénéfices			5 476	3 574	4 453
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	11 619	-14 995	33 299	22 260	27 603
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	10 475	-15 146	33 299	22 260	26 962
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	116	-150	333	223	276
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	105	-151	333	223	270
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	2				
b) Montant de la masse salariale	59 397	55 564	59 899	47 099	45 575
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	26 158	24 859	21 851	18 020	17 589

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Des comptes annuels présenté en EUROS

Edité le 17/06/2021

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ESSOR CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.R RENOV,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	81 264
Chiffre d'affaires hors taxes	198 820
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	15 074

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ESSOR CONSEILS
Fait à LYON le 19/03/2021

Désignation de l'entreprise <u>A.R. RENOV</u>										Néant ☐ *																																	
Adresse de l'entreprise <u>45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS</u>																																											
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>0</td><td>3</td><td>8</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>										8	0	3	8	8	7	3	8	9	0	0	0	1	0																		
8	0	3	8	8	7	3	8	9	0	0	0	1	0																														
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent *				<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2																												
1	2																																										
1	2																																										
<table><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2"><table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr></table></td></tr></table>																						Exercice N clos le												<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	2	0
										Exercice N clos le																																	
										<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	2	0																								
3	1	1	2	2	0	2	0																																				
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																																					
		Autres *		014		016																																					
	Immobilisations corporelles *		028	1 936	030	1 936																																					
	Immobilisations financières * (1)		040		042																																						
	Total I (5)		044	1 936	048	1 936																																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																					
		Marchandises *		060		062																																					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	39 000	070		39 000																																			
		Autres * (3)		072	1 148	074		1 148																																			
	Valeurs mobilières de placement		080	60	082		60																																				
	Disponibilités		084	41 056	086		41 056																																				
	Charges constatées d'avance *		092		094																																						
	Total II		096	81 264	098		81 264																																				
	Total général (I + II)		110	83 200	112	1 936	81 264																																				
PASSIF										Exercice N 1		NET																															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				1 000																																				
	Écarts de réévaluation		124																																								
	Réserve légale		126				100																																				
	Réserves réglementées *		130																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																																								
	Report à nouveau		134				43 597																																				
	Résultat de l'exercice		136				15 074																																				
	Provisions réglementées		140																																								
	Total I		142				59 771																																				
Provisions pour risques et charges		154																																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				1 755																																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		42		19 739																																				
	Produits constatés d'avance		174																																								
Total III		176				21 493																																					
Total général (I + II + III)		180				81 264																																					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																				
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																											

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A. R. RENOV		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le 13/11/2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						198 820	
	Production immobilisée *						222	
	Subventions d'exploitations reçues						224	
	Autres produits						226	
							5 000	
							162	
							230	
							232	
							203 982	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	966	244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	
							7	
							264	
							187 034	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	
							16 948	
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)				294	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347			300	
				348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	
							1 778	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	
							15 074	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	15 074		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 778		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit			346			350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duas A)	653	Déduction exceptionnelle (Art 39 duas B)	643			5 000	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duas B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 duas C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duas D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 duas E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duas F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 duas G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	11 852		354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *		15 146 dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	11 852		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2021

A.R. RENOV

Extension

[illegible]

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A. R. RENOV						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	15 146	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984	15 146				
Déficits de l'exercice		960					
Total des déficits restant à reporter		970	15 146				
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	1 244
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	2 281
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise:A. R. RENOV.....										Néant ☐ *		
Exercice ouvert le: ..01/01/2020.. et clos le:31/12/2020								Données en nombre de mois		1	2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS												
Effectif moyen du personnel * :								376	2,00			
Dont apprentis								657				
Dont handicapés								651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE												
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	198 820			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105				
TOTAL 1								106	198 820			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	5			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143				
Subventions d'exploitation reçues								113	5 000			
Variation positive des stocks								111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153				
TOTAL 2								144	5 005			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats								121	10 374			
Variation négative des stocks								145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	87 388			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	404			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148	7			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150				
TOTAL 3								152	98 173			
IV - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	105 652			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	105 652			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	Effectifs au sens de la CVAE *				023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026				
Période de référence				024	160							
Date de cessation												
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.												

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 0 3 8 8 7 3 8 9

Dénomination de l'entreprise

A.R RENOV

Adresse (voie)

45 BD GENERAL DE GAULLE

Code postal

69600

Ville

OULLINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AMMOUR Prénom(s) Rachid
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance: Date 18/08/1975 N° Département 99 Commune ALGERIE Pays
 Adresse : N° 45 Voie Bd du Général de GAULLE
 Code Postal 69600 Commune OULLINS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 0 3 8 8 7 3 8 9

Dénomination de l'entreprise

A.R. RENOV

Adresse (voie)

45 BD GENERAL DE GAULLE

Code postal

69600

Ville

OULLINS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2021

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)				
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1			2	3	4	5	6	7	8	
Rachid AMMOUR Président			100							
45 Bd du Général de GAULLE 69600 OULLINS										
J DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾			56 216		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾					MVLT restant à reporter					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A.R. RENOV 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS			
SIRET	8 0 3 8 8 7 3 8 9 0 0 0 1 0	Mél:	cyr.tchokont@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Travaux de plâtrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	157	Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	11 695	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %						
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	COALA
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ESSOR CONSEILS 75 Rue de L'abondance 69003 LYON			
Tél: 04/37/48/09/05		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 19032021	Lieu: OULLINS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président	Rachid AMMOUR
		Signature:	

Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :
------------------------------------	--	---------------

2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)						
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice						
A- Règles de droit commun						
Charges financières nettes de l'exercice			a			
EBITDA fiscal de l'exercice			b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé						
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation						
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report						
A- Suivi des charges financières nettes en report						
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i			
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report						
			Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r					
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant						

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise A.R RENOV

du _____

Adresse 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	HENI Fehmi Peintre				33 F avenue YOURI GAGARINE 69500			
2	AMMOUR Rachid Conducteur de travaux				45 Bd du GENERAL DE GAULLE 69600			
3	JRAIDI Lotfi Peintre				24 rue du COLMBIER 69007			
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	5 644
Total	5 644

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2020... (total col 9 + total col 10) ⑩	5 644	- de l'exercice . 2020.. ⑩	11 852
- de l'exercice précédent ⑩	5 065	- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire Rachid AMMOUR
Président

À OULLINS, le 19032021
Signature, 

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS

803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2021

Dépôt des comptes annuels

Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 - articles 44-1 et 293

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS

803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2021

SOMMAIRE

1. - Convocation de l'assemblée Générale Ordinaire
2. - Feuilles de présence
3. - Procès verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2021
4. - Rapport de gestion de gérance
5. - Rapport spécial de la gérance
6. - Textes de résolutions proposées
7. - Dépôt des comptes annuels par le gérant au greffe du tribunal de commerce
(Décret N° 69-236 du 23 mars 1967 - article 44-1et 293)
8. – Liasse Fiscale, comptes annuels et annexes de la SASU A.R RENOV au
31/12/2020

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS

803887389RCS LYON

-1-

Lettre recommandée avec AR

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2021

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra au siège social, 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS le 17 juin 2021 à 17H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion de la gérance,**
- **Examen et approbation des compte et bilan de l'exercice : 31 décembre 2020 et**
Quitus à la gérance,
- **Affectation des résultats,**
- **Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code**
de commerce et décision à cet égard,
- **Questions diverses**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Vous avez la possibilité de vous y faire représenter par un mandataire qui peut être soit un associé, soit votre conjoint ou toute autre personne munie d'un pouvoir régulier.

Je joins à la présente convocation les états financiers, les liasses fiscales, les rapports de gestion, et le texte des résolutions proposées de l'exercice clos au 31/12/2020 de notre société.

Conformément à l'article 56 de la loi du 24/07/1966, il vous ait possible de poser par écrit, toutes questions à la gérance et ce, à partir de la présente convocation.

Il sera répondu à toutes ces questions au cours de l'Assemblée.

Veuillez agréer, Messieurs les associés, l'expression de mes salutations les meilleures.

Oullins le 02 juin 2021

Le président
Monsieur AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS

803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2021

2 – FEUILLE DE PRESENCE

N°	Noms, Prénoms et adresses des associés présents ou représentés	Noms, Prénoms et adresses des mandataires	Nombre de		Emargements
			parts sociales possédées	voix attachées aux actions	
1	Mr AMMOUR Rachid Actionnaire - Président 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS.		100	100	
	Total		100	100	

Le président de la séance, Mr AMMOUR Rachid soussignée :

- certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 1 associé est présent ou représentés, totalisant 100 actions, ayant droit au vote et auquel sont attachées 100 voix.
- constate que, sous réserve de l'application des dispositions de l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales, aucune part n'est privée du droit de vote.

A Oullins, le 17 juin 2021

La Présidence



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

3 - PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 17 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un,
Le 17 juin 2021,
A 17 heures,

Les associés de La SASU A.R RENOV, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts de 10Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance au siège social 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur AMMOUR Rachid possédant 100 parts sociales soit 100%

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur AMMOUR Rachid, président- actionnaire en exercice.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qui lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 15 074Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 15 074Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Monsieur AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS

803887389RCS LYON

4 - RAPPORT DE GESTION

de la Gérance à l'Assemblée Générale

Ordinaire Annuelle du 17 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la première situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, rien à signaler.

- Perspective d'avenir.

La société envisage améliorer son chiffre d'affaires et voire sa rentabilité.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 198 820 Euros.

- Autres produits : 162€
- Subventions d'exploitations : 5 000€
- Achats de marchandises : Néant
- Les comptes achat de matière et autre approvisionnement : 577€
- Variation de stock : Néant
- D'autres charges externes pour 97 590€

En outre et après prise en compte :

- Impôts et Taxes pour 2 163€ donc CFE : 966€
- Frais de personnel (charges comprises) pour 88 555€
- Dotation aux amortissements : 1 144€
- Autres charges : 7€

Le résultat d'exploitation fait ressortir un profit de 16 948€

En fin après prise en compte :

- Les charges financières : Néant
- Les produits financiers : Néant
- Les charges exceptionnelles : 135€
- Produits exceptionnels : 39
- Impôts sur les bénéfices : 1 778€.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice net impôts de 15 074Euros, affecté au poste au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 15 146€.

Et, conformément aux dispositions légales je vous signale que les comptes de résultats, le bilan qui sont soumis à votre approbation, ont été établis selon les normes comptables en vigueur et qu'aucun dividende n'a été mis en paiement.

Les résolutions

En conclusion je vais vous donner lecture des résolutions qui seront soumises à votre vote.

J'espère qu'elles auront votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus à votre gérant de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Veuillez agréer Madame, Messieurs mes considérations les meilleures

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président

Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS

803887389RCS LYON

5 - RAPPORT SPECIAL

de la Gérance à l'Assemblée Générale

Ordinaire Annuelle du 17 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, bonne réception du présent rapport et vous prie de bien agréer l'expression de mes considérations distinguées.

Le président

Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS

803887389RCS LYON

6 - TEXTES DE RESOLUTIONS

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2021**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société à Responsabilité Limitée en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qui lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le B2N2FICE de 15 074Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 15 074Euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

